

appel à candidatures

résidence *passages*

Lagos, immense microcosme nigérian, mégapole bouillonnante de créativité et de talents, est au cœur de la création contemporaine africaine. On s'y retrouve autour de grands rendez-vous tels que la foire Art X Lagos ou la Lagos Fashion Week, on y découvre des galeries, des designers et des artistes passionnés, et l'on y rencontre aussi des artisans garants de savoir-faire ancestraux. C'est une ville-monde, où tout est possible : « *If you can make it in Lagos, you can make it anywhere* » est le leitmotiv local, porté par une population accueillante et curieuse des artistes étrangers.

En collaboration avec leurs partenaires locaux, l'Institut français du Nigéria et l'organisation marseillaise Versant Sud proposent une bourse de résidence croisée en direction d'artistes et créatifs issus de Lagos (Nigéria) et de la région de Marseille (France), intervenant dans les domaines suivants : Architecture / Mode / Design / Métiers d'Art.

Ce programme intitulé Passages; a pour objectif d'accompagner l'émergence artistique en Afrique, et en particulier au Nigéria, grâce à des résidences en France métropolitaine permettant de développer un projet de création ou de recherche, et le renforcement des échanges avec la France avec l'accueil simultané d'un.e artiste / créateur basé.e en Région Sud, au Nigéria.

Objectifs de la résidence à Lagos à destination d'un(e) artiste / créateur basé.e en Région Sud

Recherche, expérimentation, création

Les candidat.e.s doivent soumettre une proposition de travail artistique qu'ils souhaiteraient accomplir en totalité pendant le temps de leur résidence. Ce projet, dont la thématique est libre, doit s'inscrire dans l'un des domaines suivants : mode, design, architecture ou métiers d'art.

Le projet de résidence permet au/à la lauréat.e de réaliser une ou plusieurs pièces jamais expérimentées dans sa pratique au préalable. Le/la candidat.e professionnel.le dont la recherche et la démarche s'inscrivent résolument dans le champ de la création contemporaine a déjà à son actif une production significative et doit être en mesure de s'impliquer pleinement et de manière exclusive dans l'exercice singulier d'une résidence.

Le/la lauréat.e retenu.e est appelé.e à résider à Lagos (Nigéria) pendant 2 mois. Il/elle possède un niveau d'anglais suffisant pour la vie quotidienne et les échanges artistiques et sait faire preuve de souplesse, de bienveillance et d'adaptation à une culture étrangère. Il/

elle est amené.e à expérimenter artistiquement et culturellement avec une diversité de partenaires locaux, en sollicitant des rencontres et des collaborations avec des partenaires identifiés en amont ou sur place, et en proposant une restitution de sa démarche.

Échanges et mise en réseau

Un partenaire mentor nigérian – défini en fonction du projet du / de la lauréat.e, l'accompagnera dans la découverte de l'écosystème du secteur concerné, suscitera des rencontres avec des professionnels évoluant dans les domaines d'expertise pertinents pour le travail du ou de la lauréat(e), et des opportunités d'assister à des événements artistiques et culturels, des rencontres, etc. Le/ la lauréat.e s'engage à proposer et animer également une activité complémentaire à destination de la communauté artistique locale (ex : atelier avec des étudiants, des artistes etc.).

Pendant la résidence, des temps d'échange sont organisés chaque semaine afin que le/la lauréat.e ait l'occasion de présenter l'avancée de son travail au mentor et aux partenaires locaux. Le/la lauréat.e propose également une restitution en collaboration avec l'Alliance française de Lagos, son lieu d'hébergement, en fin de résidence.

Conditions de résidence et obligations du lauréat

Le/la lauréat.e résidera et travaillera à Lagos exclusivement (zone délimitée), pour une période continue de 52 jours. Le temps de la résidence doit être entièrement consacré au projet artistique présenté. Le/la lauréat.e doit être présent.e physiquement pendant toute la période de la résidence.

Le/la résident.e s'engage à :

- mener la résidence à son terme autour du projet initial et à participer au suivi hebdomadaire de la résidence ;
- travailler régulièrement en atelier de production ;
- participer à une activité d'échanges avec la communauté locale ;
- accompagner son projet fini par une note détaillée ;
- organiser une restitution destinée à l'écosystème culturel local, et assurer les montages et démontages de l'installation, si nécessaire ;
- participer à une restitution à Marseille au retour de résidence ;
- remplir le questionnaire de sortie de résidence.

Le/la lauréat.e doit être autonome dans la gestion de sa résidence et ses déplacements.

Les œuvres créées dans le cadre de la résidence sont la propriété de l'auteur(e).

Durée et conditions de résidence

Période de résidence

Le programme de résidence artistique dure 8 semaines.

Les dates sont du 20 octobre au 11 décembre 2023, avec un temps de disponibilité demandé entre le 13 et le 18 décembre 2023 pour la restitution à Marseille.

Conditions de résidence

L'Institut français du Nigeria et Versant Sud, avec l'appui de leurs partenaires prennent en charge :

- une allocation de 1200 € par mois (honoraires, frais de bouche et les déplacements sur place) ;
- le transport en classe économique depuis Marseille vers Lagos (incluant un bagage supplémentaire pour le retour de la production créée) ;
- le visa nigérian (avec l'appui de l'Ambassade de France au Nigéria) ;
- une bourse de production de 1000 € pour la conduite du projet (matériel de production, frais de prestation d'un.e artisan.e si le projet le nécessite, restitution) ;
- l'hébergement, prêté gracieusement par l'Alliance française de Lagos, lieu culturel de premier plan situé dans le quartier sécurisé d'Ikoyi ;
- un espace de travail prêté par le partenaire local, désigné en fonction de la spécialité du/de la lauréat.e, et situé dans les quartiers sécurisés d'Ikoyi ou de Victoria Island.

Le/la lauréat.e a sa charge :

- les vaccins obligatoires ;
- les tests PCR requis, dans l'hypothèse où le lauréat ne présenterait pas un justificatif officiel de vaccination complète contre le Covid19 ;
- l'assurance responsabilité civile et rapatriement obligatoires pour toute la durée du séjour (une attestation devra être annexée aux conventions de résidence) ;
- le transport AR vers et depuis l'aéroport de Marseille ;
- les outils, matériel informatique et matériaux nécessaires à son travail
- la consommation (boissons, repas) auprès de l'Alliance française de Lagos.

Comment postuler ?

Date limite

Les candidatures doivent être soumises **au plus tard le mercredi 12 juillet 2023, avant 23h59**. Les demandes tardives et/ou incomplètes ne seront pas examinées.

Candidatures

Le dossier de candidature complet est à envoyer sur le site de Versant Sud : <https://www.versantsud.org/call-lagos>

Les candidatures multiples seront disqualifiées.

L'anglais est la langue principale du processus de candidature et de sélection.

L'Ambassade de France au Nigéria et Versant Sud présélectionneront les dossiers éligibles et superviseront leurs délibérations en tant que membres non votants.

Pour sélectionner les lauréat.e.s, les organisateurs travaillent avec des jurés indépendants, à Lagos (Institut Français du Nigeria, Alliance Française de Lagos, A White Space Creative Agency, 16x16, Agence Française de Développement au Nigéria) et à Marseille (Ministère de la Culture ou Région Sud, commissaire d'exposition indépendant, acteur privé du secteur culturel, la Citadelle de Marseille).

NB : La composition du jury peut être soumise à des évolutions.

Les candidatures doivent comprendre les éléments suivants :

▪ **Obligatoire :**

- Une note d'intention qui décrit l'objectif de la résidence : le titre du projet, une brève présentation du projet spécifique à la résidence, les objectifs et les résultats attendus et la façon dont cette résidence s'inscrit dans le parcours artistique du/de la candidat.e (2 pages maximum, en anglais);
- Un curriculum vitae à jour (2 pages maximum, en anglais)
- Un texte décrivant la démarche artistique du créatif (2 pages maximum, en anglais)
- Un portfolio (20 pages maximum, en anglais)

▪ **Facultatif :**

- Des lettres de recommandation (2 lettres maximum, en anglais)

Critères de sélection et convention

Au cours du processus d'examen, les demandes admissibles sont examinées et évaluées en fonction de quatre critères :

- la qualité de la proposition ;
- la qualité et l'importance des réalisations professionnelles du candidat ;
- l'adéquation entre la proposition et le lien avec le territoire de Lagos et/ou du Nigeria ;
- la pertinence d'une résidence au stade de la carrière du candidat.

Les candidat.e.s finalement retenus seront informés par retour d'e-mail.

Les candidat.e.s présélectionné.e.s seront reçus en entretien en visioconférence par le jury.

Le nom du/de la lauréat.e sera rendu public sur les sites internet des partenaires organisateurs.

En amont de la résidence, le/la lauréat.e sera amené à échanger avec l'équipe d'accueil afin d'anticiper la faisabilité technique et calendaire du projet de résidence, ainsi qu'échanger sur les spécificités sécuritaires du Nigéria, avant formalisation du contrat de résidence.

Une convention de résidence précisant les engagements des organisateurs et du/de la résident.e sera signée avant le début du séjour.

Communication

Des photos et vidéos de making of seront réalisés pendant toute la durée de la résidence. L'approbation du projet entraînera l'acceptation par le/la résident.e de l'utilisation de ses images par les partenaires à des fins médiatiques, en particulier sur les réseaux sociaux des organisateurs et de leurs partenaires. Des modalités particulières de communication sont consignées dans la convention.

Calendrier

Candidatures : jusqu'au mercredi 12 juillet 2023 inclus ;

Entretien en visio avec les candidat.e.s pré-sélectionné.e.s : fin juillet 2023 ;

Résultats : courant août 2023 ;

Résidences : du 20 octobre au 11 décembre 2023 (à Lagos) et restitution à Marseille entre le 13 au 18 décembre 2023.

Nous contacter

Pour toutes questions concernant cet appel, veuillez contacter :
operatorversantsud@gmail.com

